

LUNÉVILLE
Nécrologie

Décès
d'Huguette Papon



Nous apprenons le décès d'Huguette Sainte-Laudy, épouse Papon, survenu le 17 novembre à son domicile à Lunéville. Elle était née le 25 janvier 1932 à Moussey (88).

Dans sa jeunesse, Huguette avait été comptable pour deux entreprises de Lunéville. Elle s'était mariée avec Remy Papon en 2010. Ce dernier était militaire, lieutenant-colonel et Huguette s'était investie au Club de garnison. Un club où se retrouvaient les femmes de militaires pour faire de la couture, de la cuisine et qui accueillait les nouvelles familles de militaires. Huguette Papon était très proche de son neveu Arnaud et de ses enfants Hugo et Enora. Elle aimait particulièrement sa maison, qui était celle de son enfance, et s'occupait de son grand jardin. Elle avait toujours eu des chiens et ces dernières années, un chat. Huguette avait eu la douleur

LUNÉVILLE

Les promotions des BTS 2022 ont reçu leur diplôme

Le lycée Bichat a organisé une cérémonie de remise des diplômes aux étudiants qui ont obtenu leur BTS en 2022, dans les sections Banque, comptabilité gestion et Management Commercial Opérationnel (MCO).

Le proviseur, M. Eric Royer, a salué d'abord la présence des élus, Mme le Maire, Catherine Paillard, Bruno Minutiello, président de la CCLB, Thibaut Bazin, député, de M. Luc Bichat, président de l'amicale des anciens élèves de Bichat, des tuteurs, partenaires professionnels, du personnel enseignant, et bien entendu des nombreux étudiants venus recevoir leur diplôme en mains propres.

Après les prises de paroles des élus, de Luc Bichat, qui en profita pour rappeler que l'association



Gaëtan et Gwenn, brillants majors de promotion.

des anciens élèves du Lycée avait besoin de renfort, Mme Francisca Alfonsi, directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques, organisatrice de l'évènement, commença l'appel des récipiendaires ajoutant une mention particulière aux majors de promotion.

D'excellents résultats

Ainsi en BTS Banque (19 reçus sur 21) sont cités Gaëtan Safka et Gwenn Houel ; en BTS comptabilité gestion (12 reçus sur 16) : Anaïs Colin et Camille Weber ; en MCO, (15 reçus sur 22), Fanry Funck et Anaïs Gisbert.

Un pot de l'amitié termina un rite de remise de diplômes, qui de toute évidence met en exergue les excellents résultats obtenus dans l'établissement.

BACCARAT

Sobriété et développement économique au menu des élus

Le maire, Christian Gex, a réuni le conseil municipal au sein d'une salle de la République particulièrement éclairée et chauffée selon les règles en vigueur, écologiques oblige. Parmi les points abordés, marqués par la volonté politique d'asseoir la bonne marche d'une administration locale toujours plus proche du public et accessible dans ses procédures, on relève le recours à une avance financière pour pallier l'augmentation des coûts d'économie d'énergie (électricité et surtout chauffage).

La Ville de Baccarat s'inscrit dans un plan de sobriété avec une série d'engagements sur le chauffage, l'éclairage public et toutes les dépenses nécessitant l'électricité et le gaz. Christian Gex a sollicité à de nombreuses reprises les parlementaires pour apporter des éléments de réflexion et sur la réalité communale, aux fins d'étayer la loi de finances 2023. C'est ainsi que la Ville de Baccarat est en mesure de solliciter une demande d'acompte de près de 63 000 euros auprès du Trésor Public pour pallier la hausse du coût de l'énergie.

Des chèques-cadeaux

Autres points abordés, l'octroi de chèques-cadeaux pour les retraités (à hauteur de 20 euros) et les agents de la commune (à

hauteur de 30 euros) par Sabrina Vaudeville, adjointe en charge du personnel. Ces points faisant partie de la mise en place d'une démarche de qualité de vie au travail, concourent à l'assise du service public local et encouragent un partenariat avec les commerçants locaux puisque ces chèques-cadeaux seront valables uniquement auprès de ces derniers. Une manière de soutenir les commerces de proximité.

On retiendra également le partenariat mis en place entre le Trésor Public et la Commune pour le lancement d'une démarche de qualité des comptes de la commune.

La commune s'est par ailleurs portée acquéreur du site dit de l'ancien LIDL. Le but est de posséder une réserve foncière et d'encourager l'aménagement d'une partie de ce bâtiment en salles destinées à des associations locales et, sur l'autre partie, à destination d'un acteur économique privé.

63000 €

montant de l'acompte sollicité pour pallier la hausse du coût de l'énergie